

Le Mag' de Saillans



Mairie de Saillans

Place Maurice Faure

26340 Saillans

☎ 04 75 21 51 52

✉ accueil@mairiedesaillans26.fr

www.mairiedesaillans26.fr

www.facebook.com/SaillansBiovallee

www.instagram.com/communesaillans26

www.panneaupocket.com



en

biovallée®

Lettre d'information municipale - N° 13 / Octobre 2024



L'édito du maire

Césures et actions

Notre village vit fortement au rythme des saisons. L'été il y a une effervescence liée à l'attractivité de nos paysages, de nos sentiers, de la Drôme. Cependant notre richesse n'est pas que naturelle, nous avons aussi un véritable patrimoine bâti et une intéressante offre culturelle et de loisirs.

La fin de l'été marque une césure avec la rentrée automnale. Les associations reprennent leurs activités, l'animation touristique se calme, les Saillançons se retrouvent. Ce passage est plus ou moins marqué, cette année il l'a été fortement, à cause principalement de la météo.

L'hiver à Saillans est aussi une saison particulière, avec une ambiance plus paisible, rythmée toutefois depuis 1 an par des travaux, municipaux et de particuliers, qui la perturbe. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler.

Puis le printemps voit arriver les festivals, les animations en extérieurs, les terrasses commerciales.

Tous ces thèmes sont abordés dans Le Mag', notre publication municipale pour informer, relater, remémorer.

Saillans est fait de son histoire, mais aussi de ses habitants et des choix municipaux.

Nous vivons dans un village dynamique et pittoresque, à l'image des Saillançons, de tous les Saillançons et de toutes des Saillançonnes.

Et puisqu'il nous faut toujours bouger et innover, nous avons décidé avec Véronne, de créer une commune nouvelle pour s'engager et construire ensemble un avenir commun.

Bonne lecture !

François Brocard

Le Parc des Chapelains : une belle réalisation pour toutes les générations



Le Parc des Chapelains, avec son aire de camping-car et son espace familial, de loisirs et sportif, a été officiellement inauguré le samedi 14 septembre, en présence de tous les acteurs ayant participé à ce projet. Plus que la réalisation d'un engagement de campagne lors des élections de 2020, c'est l'aboutissement d'un projet d'équipe, dans lequel tous les élus de la municipalité, sans exception, se sont investis pour l'intérêt général.

Nous avons souhaité que ce lieu soit pour les touristes et les visiteurs, avec l'aire de camping-car de 14 emplacements, mais aussi et surtout pour les Saillançons et, au-delà, pour les familles, les sportifs et les jeunes. Cet endroit est convivial, agréable et multigénérationnel.

C'est ce qu'ont pu constater les nombreuses personnes présentes au forum des associations, qui s'est tenu sur place le matin de l'inauguration, mais aussi lors des animations musicales et sportives qui se sont déroulées l'après-midi.

Ce Parc des Chapelains, nous l'avons voulu. Et nous sommes fiers de cette belle réalisation, qui va rassembler toutes les générations du village, avec ses équipements de loisirs et sportifs accessibles à tous : Beach Park, terrain de pétanque, tables de ping-pong, tables de pique-nique et bancs, abri pour les jeunes, etc.



Le samedi 14 septembre 2024 fut une journée animée au Parc des Chapelains.



Poursuite du chantier de rénovation du centre ancien



Fin juin 2024, la 1^{ère} phase du chantier de rénovation du centre ancien, concernant le secteur situé au sud de la Grande Rue, s'est achevée. Entrepris par la commune de Saillans avec le SMPAS (syndicat des eaux), ces travaux ont été effectués par le groupement des entreprises Liotard et Chapon et par l'entreprise Sols en sous-traitance pour les revêtements. Pendant les 10 mois qu'ils ont duré, 1,2 km de réseaux séparés ont été créés

(eaux usées, eaux pluviales), autant de réseaux télécoms enterrés, 400 mètres linéaires de conduites d'eau potable renouvelés, 1 000 m² de revêtement en béton désactivés et 350 m² de voirie en enrobé réalisés.

Depuis le 16 septembre 2024, la 2^e phase de ce chantier d'envergure a démarré. Elle doit durer jusqu'en juin 2025. Cette fois, c'est le secteur situé au nord de la Grande Rue, entre la montée du Fossé et l'église, qui est concerné : les rues Archinard, de l'Écho, Roderie, Albert Gueymard, des Andrieux, Capitaine Denevrol, de Bonne, Chatou, l'impasse Louis XI et la Place Centrale. Il s'agit toujours de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et pluvial, ainsi que du renouvellement des canalisations d'eau potable. Les entreprises intervenantes sont les mêmes.

Des travaux réalisés au sein du groupe scolaire



À la rentrée, les enseignants du groupe scolaire Diane Lometto ont découvert et unanimement apprécié les différents travaux qui ont été réalisés durant l'été.

Tout d'abord la réfection de la toiture du préau de l'école élémentaire, qui peut donc à nouveau abriter les enfants.

Ensuite, la rénovation thermique de la salle des maîtres qui a aussi été entièrement réagencée : bureau indépendant pour les directrices, grand espace commun, kitchenette, toilettes...

Enfin, des travaux d'amélioration du confort d'été ont été entrepris dans plusieurs salles de classe et dans la salle de motricité, avec l'installation de brasseurs d'air et de stores télécommandés.

Une nouvelle directrice à la maternelle



Depuis cette rentrée scolaire 2024, Lidwine Viougeas (à gauche sur la photo) prend les fonctions de directrice de l'école maternelle, après 3 années passées comme enseignante.

Sylvie Boutet-Martin reste la directrice de l'école élémentaire.

Le chiffre du trimestre : 141

C'est le nombre d'enfants qui ont fait leur rentrée scolaire à l'école de Saillans le lundi 2 septembre. 49 ont été accueillis en maternelle (2 classes) et 92 en élémentaire (4 classes).

Un effectif en très légère baisse par rapport à l'an dernier. A noter qu'une classe de maternelle a été supprimée.



Dans le rétro...

Une bonne saison touristique



La fréquentation touristique a eu un creux inhabituel en avril, lié à la météo, mais ensuite elle a été en augmentation.

La particularité de cet été est le début de la période de haute saison, habituellement situé mi-juillet qui a glissé fin juillet.

Les loueurs de canoës notent également ce démarrage de la saison plus tardif, avec une période intense de fin juillet à mi-août seulement.

Coté hébergeurs, les chambres d'hôtes ont fait le plein en août, après un mois de juillet plus calme que l'an dernier. Il y a eu un peu moins de réservations dans les gîtes. Par contre, au camping la saison a été particulièrement bonne, avec une progression de la location des emplacements nus. Pour les restaurateurs et commerces locaux, le bilan est plutôt correct, avec là-encore un mois d'août meilleur que juillet.

Enfin, sur le marché le ressenti est différent d'un forain à l'autre et selon le secteur, alimentaire ou non.

Mais globalement tout le monde s'accorde sur le fait que les touristes ont tendance à consommer moins et différemment, baisse du pouvoir d'achat oblige.

Sur l'ensemble du territoire, le bilan de la saison touristique est satisfaisant.

Le village équipé de quatre défibrillateurs

La commune n'était équipée que d'un seul défibrillateur automatisé externe (DAE), situé au cœur du village (carrefour du Fossé). Cela n'était pas suffisant par rapport à sa superficie.

Afin d'assurer la sécurité des personnes sur l'ensemble du village, ce défibrillateur a été déplacé sur la façade la maison médicale (place Maurice Faure) et deux nouveaux ont été installés : l'un place de la République (sur la façade du bâtiment entre la salle polyvalente et les futurs locaux du Forum) et l'autre au quartier des Samarins (à proximité de l'embranchement avec l'impasse Charles Baudoin).

Ce dernier est alimenté par un panneau solaire. Un 4^{ème} défibrillateur, installé par la SNCF, est disponible sur la façade de la gare.

Simple d'utilisation, ces appareils sont des dispositifs médicaux qui peuvent permettre la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.



Une station pour réparer les vélos



Fin août, une station de réparation pour vélos a été installée par la commune devant l'Office de Tourisme de Saillans.

Se présentant sous la forme d'une borne en accès libre, elle fournit aux utilisateurs de vélos les outils les plus utiles pour faire de petites réparations.

Elle permet également le gonflage des pneus.

Cet équipement a été financé par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans dans le cadre de son schéma directeur cyclable.

La commune nouvelle sera en place au 1^{er} janvier 2025

C'est désormais officiel : Saillans et Véronne vont se regrouper pour former une commune nouvelle au 1er janvier 2025. La délibération validant cette démarche a été adoptée en conseil municipal le 1er octobre 2024 dans chacune des deux communes.

Rappelons que l'objectif de cette démarche est de préparer l'avenir, de s'adapter aux nouveaux enjeux du développement local tout en préservant l'identité et les spécificités des deux territoires.



Pour Hélène Pélaez-Bachelier, maire de Véronne : « Il ne s'agit pas de faire l'état des lieux des avantages ou inconvénients de ce regroupement, il s'agit de faire en sorte que les habitants de Véronne puissent se projeter dans des projets et une vie communale plus riches et plus stimulants. Le rapprochement des deux villages permettra une émulsion et relancera une dynamique commune aux habitants ».



Pour Dominique Balderanis, 1^{re} adjointe au maire de Saillans : « Ce regroupement est une démarche cohérente. Cela ne fait qu'acter une réalité déjà existante. Cela ne changera pas grand-chose pour les habitants. En ce qui concerne la fiscalité, la délibération a été prise au 1^{er} octobre afin que les effets fiscaux ne s'appliquent qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, avec un lissage des taux sur 12 ans ».

C'est administrativement que la charge de travail pour la création de cette commune nouvelle - qui gardera le nom de Saillans - est la plus lourde. Entre autres exemples : tous les contrats, conventions, marchés publics, etc., doivent être résiliés par chacune des deux communes et seront re-signés par la commune nouvelle.

Une fois la commune nouvelle créée, au 1er janvier 2025, les deux conseils municipaux vont se regrouper en un seul pour assurer une gestion conjointe jusqu'aux prochaines élections municipales de 2026. Il faudra réélire le maire, les adjoints, refaire les délégations... comme au début d'une mandature.

Financièrement, cette démarche n'engendre pas de coût particulier. Par contre, la commune nouvelle bénéficiera d'une dotation d'amorçage de 15 € par habitant pendant 3 ans, ainsi que de la stabilité de la dotation globale de fonctionnement par rapport à la somme des dotations globales de fonctionnement des communes regroupées.

En quelques chiffres, Véronne va apporter à Saillans :

- 41 habitants ;
- 21,31 km² de superficie, avec une richesse au niveau des paysages, de la flore et de la faune ;
- 3,5 kilomètres de voirie communale ;
- une canalisation d'alimentation en eau potable ;
- un bâtiment, une salle des fêtes et la mairie ;
- un cimetière, une église et une chapelle.



© H. Pélaez-Bachelier

Vival a changé de propriétaires

Claudine et Léopold Schneider sont les nouveaux propriétaires de la supérette Vival.

Avec leurs filles, Alix et Ambre, ils sont arrivés à Saillans fin juin.

Ils étaient auparavant dans les Hautes-Alpes, à Serre-Ponçon, où ils faisaient de la location saisonnière de mobil-homes.

Ils ont pris la suite de Myriam et Bertrand Germain, qui ont tenu ce commerce pendant 6 ans.



Le marché artisanal de Noël

organisé par l'association La Palette de Gribouille
aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 novembre
à la salle des fêtes et à la salle polyvalente de Saillans.



En bref !

Une nouvelle plateforme de distribution du courrier

Mardi 17 septembre, les facteurs de Saillans ont intégré une nouvelle plateforme de distribution du courrier située dans la zone d'activité, 189 chemin de la Tuilière.

Ce projet, travaillé en concertation avec la commune de Saillans, répond à la volonté de La Poste d'améliorer les conditions de travail de ses agents et de procurer, dans un second temps, une offre de service complémentaire à ses clients avec l'agence postale qui s'installera dans les anciens locaux de la Poste, place de la République (cf. article ci-dessous).

Spacieuse et fonctionnelle, cette nouvelle plateforme de distribution du courrier est équipée de casiers ergonomiques, de tapis anti-fatigue, d'une salle de repos, de vestiaires et d'un parking. Elle permet le chargement et le déchargement des camions en toute sécurité. Les délais d'acheminement du courrier en sont optimisés, car les camions n'ont plus à circuler dans le village ; d'où une réduction des nuisances et des places de stationnement libérées.

La plateforme de distribution du courrier de Saillans en quelques chiffres :



- ✓ 90 m² de surface d'exploitation
- ✓ 6 postiers travaillent sur le site et assurent 4 tournées
- ✓ 120 colis distribués 6 jours sur 7 par les facteurs
- ✓ 900 plis distribués 6 jours sur 7
- ✓ 2 entreprises et 3 points de contact La Poste collectés 6 jours sur 7
- ✓ 16 communes desservies 6 jours sur 7 : Saillans, Aubenasson, Saint-Sauveur-en-Diois, Véronne, Chastel-Arnaud, La Chaudière, Vercheny, Aurel, Saint-Benoît-en-Diois, Rimon-et-Savel, Pennes-le-sec, Auelon, Brette, Pradelle, Rochefourchat, Saint-Nazaire-le-Désert.

La rénovation de l'ancien bureau de poste va pouvoir débuter



La commune attendait que La Poste trouve un endroit où transférer sa plateforme de distribution du courrier pour récupérer les locaux, place de la République, et les rénover afin d'y transférer Le Forum - espace numérique et social - France Services - Relais Postal.

Cela a pris un peu plus de temps que prévu, mais c'est désormais chose faite et les travaux devraient pouvoir être lancés en novembre 2024. Une fois ce chantier terminé, le Forum pourra s'installer et disposera de locaux assez grands et fonctionnels pour assurer ses trois missions : Espace Public Internet, Espace de Vie Sociale et Espace France Services, avec le Point Relais Économie Sociale et Solidaire Services Plus, en partenariat avec La Poste, qui offrira tous les services (postaux et bancaires) d'une agence postale.



Découvrez le Chemin de la Clairette sur le plateau de la Tour

Mis en place en 2022 suite au travail réalisé par le Comité consultatif du patrimoine de Saillans, le Circuit découverte des cabanons de la Tour vient d'être labellisé Chemin de la Clairette.

Il rejoint ainsi les 8 autres chemins déjà existants sur le territoire de l'appellation, qui constituent la route œnotouristique de la Clairette de Die. Chaque chemin a une thématique différente, celle de Saillans est « Les cabanons de vignes, outils de travail du vigneron ».

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la préservation et la valorisation du patrimoine local, est le fruit d'une collaboration entre la mairie de Saillans, le Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois et l'association saillansonne l'Observatoire des cabanons. Son coût de 8 000 € a été cofinancé par le Syndicat, la commune et le département.

Le circuit part du village et emmène les promeneurs sur le plateau de la Tour, à la découverte de 6 cabanons. Chacun est repéré et identifié par un QR code à scanner avec un smartphone. Ce QR code renvoie vers un site Internet permettant de connaître leur histoire.

Des panneaux signalétiques indiquent les 3 points de départ depuis Saillans : devant l'Office de Tourisme, au parking de Tourtoiron et aux Chapelains. La longueur du circuit est d'environ 2 km et sa durée 1 h 30. Le dénivelé avoisine les 86 mètres. Ce Chemin de la Clairette est accessible à tous à partir de 5 ans.

Pour en savoir plus : <https://clairette-de-die.mobi/fr/sentiers/9/0/>



C'est le moment de planter !

L'automne est le moment propice pour réaliser les plantations dans les fosses qui ont été créées le long des façades des maisons, lors des travaux de rénovation du centre ancien.

Afin d'avoir une palette végétale variée et adaptée aux contraintes des ruelles, voici quelques espèces végétales conseillées :

- Vivaces : euphorbe des vallons, orpin, ciste cotonneux, ciste de Montpellier, consoude de Russie, tanaïs, géranium vivace.
- Grimpantes : chèvrefeuille, clématite Armand, hortensia grimpant, houblon grimpant.
- Couvre-sol : plante des savetiers, petite pervenche, lamier.

Il est aussi possible de choisir des plantes méditerranéennes adaptées aux sols pauvres et climats secs, comme les plantes aromatiques : thym, romarin, lavande, hysope, origan...

Un atelier participatif de plantation, organisé par la mairie avec Samuel Bonnefoy du bureau d'études Catalpa, est prévu le 29 novembre.

Les Quatre-Temps d'automne

Les 18, 20, 21 et 24 septembre, jours des Quatre-Temps, ont donné la tendance météorologique probable pour cet automne.

D'après Maurice ALLARD, le spécialiste saillanson de cette méthode de prévision ancestrale : « Avec une prédominance de vent du sud, l'automne dans notre région pourrait être doux et ensoleillé. Aux matinées froides, avec parfois des grisailles devraient succéder des après-midi agréables. Des périodes pluvieuses, souvent à caractère orageux, pourront apporter de forts cumuls par effet cévenol ».



État-civil

Juillet à septembre 2024



Décès

Olga REBUZZI, née VASQUEZ - 94 ans (16 juillet)

Mariages



Lyvie COMBA et Clément RAVIT (29 août)

Catherine REMOND et Gérard MOUILLET (07 septembre)



Naissances

Ellis SERTOUR (26 juillet)

Zia OPRANDI (12 août)



À venir...

Création d'un lieu unique d'accueil de la petite enfance et de l'enfance



En novembre 2022, la Communauté de Commune du Crestois et du Pays de Saillans a acquis, pour un montant de 600 000 €, l'ancien EHPAD Les Opalines, au quartier du Collet, afin d'augmenter les capacités d'accueil des 0-11 ans, en réponse à la forte demande des habitants du territoire.

Ce projet va notamment permettre, après travaux, d'avoir un lieu unique basé sur Saillans dédié au service public de la petite enfance et de l'enfance pour l'ensemble de l'intercommunalité avec :

- un accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, le mercredi et les vacances scolaires ;
- des permanences du Relais Petite Enfance (RPE) ;
- une crèche, via le déménagement de la crèche actuelle Les P'tits Bouts.

Les travaux ont démarré au cours de l'été et devraient s'achever début 2025.

Déploiement de la fibre optique



Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement de la fibre optique se prépare sur Saillans.

La phase d'études est terminée et les travaux vont démarrer avec tout d'abord la réalisation du génie-civil (creusement de tranchées pour y poser les fourreaux, remplacement de poteaux, réparation des conduites souterraines...).

Puis viendra l'étape du câblage et la réalisation des branchements optiques. Une fois le réseau intégralement déployé et opérationnel, ses données seront transmises à ADTIM FTTH l'exploitant du réseau public. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenchera alors. Il permettra aux opérateurs FAI (fournisseurs d'accès internet) d'installer leurs équipements dans les locaux techniques du réseau et de pouvoir proposer leurs offres aux foyers éligibles. À l'ouverture commerciale, ces derniers pourront souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau public ADN. Une prise terminale optique sera installée à leur domicile par l'opérateur choisi.

Puis viendra l'étape du câblage et la réalisation des branchements optiques.

Une fois le réseau intégralement déployé et opérationnel, ses données seront transmises à ADTIM FTTH l'exploitant du réseau public. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenchera alors. Il permettra aux opérateurs FAI (fournisseurs d'accès internet) d'installer leurs équipements dans les locaux techniques du réseau et de pouvoir proposer leurs offres aux foyers éligibles. À l'ouverture commerciale, ces derniers pourront souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau public ADN. Une prise terminale optique sera installée à leur domicile par l'opérateur choisi.

Recensement de la population en 2025

Le recensement de la population de Saillans aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

La mairie va recruter 6 agents recenseurs qui auront chacun un secteur d'environ 300 foyers à couvrir.

Rappelons que le recensement est obligatoire et que les données recueillies par l'Insee sont confidentielles. Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

